

## DEC200389DR16

**Décision de signature consentie Madame Astrid LAMBRECHT, directrice de l'unité INS1610 intitulée « Institut de Physique » (INP), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

### **LA DÉLÉGUÉE RÉGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

**Vu** la décision DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 portant fin de fonction et nomination de Madame Hélène NAFTALSKI (MAURY), aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Paris Michel-Ange à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC152916DAJ du 27 janvier 2016 portant nomination de Mme Astrid LAMBRECHT aux fonctions de directrice adjointe scientifique de l'unité INS1610 intitulée « Institut de Physique » (INP), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;

**Vu** la décision DEC181100DAJ du 30 mars 2018 portant fin de fonctions et nomination de Mme Astrid LAMBRECHT aux fonctions de directrice par intérim de l'unité INS1610 intitulée « Institut de Physique » (INP), à compter du 16 avril 2018 ;

**Vu** la décision DEC181669DAJ du 1<sup>er</sup> juin 2018 portant fin de fonctions et nomination de Mme Astrid LAMBRECHT aux fonctions de directrice de l'unité INS1610 intitulée « Institut de Physique » (INP), à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018 ;

**Vu** la décision portant fin de fonction et nomination de Mme Nathalie BOULAY-LAURENT aux fonctions de directrice adjoint administrative par intérim de l'unité INS1610 intitulée « Institut de Physique » (INP), à compter du 20 septembre 2019, en remplacement de Mme Isabelle DEAN-ROUQUET appelé à d'autres fonctions ;

**Vu** la décision la décision DEC200107DAJ du 30 janvier 2020, portant nomination de Madame Laurence DECKER-JUGIE au fonction de directrice adjointe administrative de l'unité INS1610 intitulée « Institut de Physique » (INP), à compter du 1<sup>er</sup> février 2020 ;

**DECIDE :**



## Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à **Mme Astrid LAMBRECHT**, directrice de l'unité INS1610 intitulée « Institut de Physique » (INP), à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles à l'INP, les actes suivants :

- a) Les commandes d'un montant inférieur à 40 000,00 euros hors taxes, soit 50 000,00 euros TTC et les actes d'exécution correspondants ;
- b) Les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risques, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Astrid LAMBRECHT délégation de signature est donnée à **Mme Laurence DECKER-JUGIE**, directrice adjointe administrative de l'unité INS1610 intitulée « Institut de Physique » (INP), aux fins mentionnées à l'articles 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 3 février 2020

La Déléguée régionale de Paris Michel-Ange

**Hélène MAURY**

